prets manifestes du Conseil municipal sera transcrite au registre des délibérations.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Commissaires répartiteurs

M. le maire dit qu'il est heureux de faire confiance au Conseil que MM. Dervaux-Weitzel, Dupouchonlet et Leplat consentent à accepter à nouveau les fonctions de répartiteurs.

On passe au vote pour la désignation des candidats à soumettre à l'agrément de M. le Préfet.

Sont désignés :

Candidats répartiteurs titulaires résidants. — MM. Auguste Ducoulombier, François Sénéclar, Charles Lepel, Louis Cruque, Théry-Rason, Henri Vienne.

Non résidants. — MM. Pierre Delesalle, à Wasquehal; Pierre Crepel, à Mouvaux; Leroux-Hellin, à Roncq; François Lacouture, à Marcq.

Candidats répartiteurs suppléants. — Résidants : MM. Dewane-Wetzel, Louis Diéval, Adolphe Vanierverbert, Pierre Montagne, Jean-Louis Jubaru, Louis Grau.

Non résidants : MM. Xavier Bataille à Mouvaux, Maurice-Cau à Neuville. Henri Delcourt à Bondues, Jules Bonte à Croix, Georges à Roncq.

Chemins vicinaux

Le Conseil vote le budget spécial d'entretien des chemins vicinaux pour 1898.

Sapeurs-pompiers

L'engagement pour le corps des sapeurs-pompiers arrivant à expiration le 1er avril prochain, il importe de nommer une Commission spéciale chargée de préparer le cahier des charges, d'indicier les mesures pour la réorganisation.

La nomination de la commission aura lieu à la prochaine séance.

Indemnité pour emprise de terrain

Une somme de 1 937 fr. 46 cent. est due à Mme veuve Mulier-Eloy pour emprise de 310 mètres de terrain par suite de mise à l'alignement au Halot. Le Conseil vote une somme de 37 fr. représentant l'insuffisance du crédit inscrit pour cet objet.

Octroi

Le Conseil homologue le cahier des charges pour les fournitures du chauffage nécessaires aux employés de l'octroi pendant les années 1898, 1899 et 1900.

Fournesux économiques

Un premier crédit de 3,000 fr. est voté pour la prochaine réouverture des fourneaux économiques.

Pétition

Une pétition des habitants du Brun-Pain et de la Fin-de-la-Guerre a été adressée, demandant l'érection de l'Église Sainte-Anne en chapelle de secours.

Renvoi à la commission compétente.

Budget des hospices pour 1898

Rapport de la Commission des Finances par M. Victor Plamont.

Messieurs,

La Commission des Finances a examiné les propositions budgétaires faites par la Commission Administrative des Hospices pour l'année 1898.

Elles s'élèvent en dépenses à la somme de 343,996 fr. 65 nécessitant pour établir l'équilibre en recettes une subvention de la ville de 295 762,78 en augmentation de 17,165.55 sur celle allouée pour 1897.

D'après le rapport adressé le 2 décembre courant par M. le Maire par la Commission administrative cette majoration est due :

1° A l'élévation du prix des farines ;

2° A l'accroissement du nombre des hospitalisés, (10 vieillards et incurables admis en plus l'an dernier après le décès exprimé, sur la demande du Président, par le Conseil municipal, et 30 vieillards reçus aux vieux ménages dans l'intérêt, et sur la plus grande part le budget dernier que pendant six mois.

3° A l'augmentation des pensions à domicile qui, prévues au budget de 1897 pour une somme de 4000 fr. ont été doublées par l'inscription de pareille somme au budget supplémentaire. La mesure de venir en aide à des vieillards incurables et vieux ménages auxquels la Commission administrative des Hospices ne peut donner asile, faute de place, et qui, du reste, coûtent ainsi bien moins cher que ceux hospitalisés, a obligé la Commission Administrative à porter le crédit des pensions à domicile à 12 000 francs.

En conséquence de quoi qui vient d'être dit, votre Commission des finances vous propose, Messieurs, de donner un avis favorable à l'approbation du budget des Hospices pour 1898.

Le Conseil adopte les conclusions du rapport qui précède.

Écoles académiques de dessin et d'architecture

M. Félix Muller, au nom des commissions réunies des grands travaux et des finances dépose le rapport sur le projet de construction des bâtiments à ériger rue de Gand, sur le terrain appelé rue de la ville, et destinés à abriter les écoles académiques de dessin et d'architecture.

Voici en ce qui concerne la description de l'édifice projeté, communal s'exprime M. l'architecte *communal* :

Le projet que nous proposons est étudié sur un terrain en rue de Gand, de forme rectangulaire, ayant 78 mètres 50 de profondeur sur 24 mètres de largeur (moyennes).

Les bâtiments se composent : en façade sur rue d'un bâtiment principal avec annexes dans lesquelles sont installés à droite le concierge, à gauche la salle de Commission, au centre une galerie d'entrée. A la suite et au milieu est un vestibule donnant accès à droite au cours d'histoire de l'Art et à gauche à la Bibliothèque. Ce cours vestibule conduit également au bâtiment des classes, occupant tout le reste de la longueur du terrain. En avant et à la grande cage de l'escalier desservant tous les étages ; au fond est un petit escalier de secours et dans la galerie vitrée à droite un ascenseur du monte charge.

Le bâtiment sur rue comporte deux étages, un rez-de-chaussée de 6 mètres 50 d'hauteur, et un premier étage de 10 mètres environ dans lequel se trouve la salle d'Exposition des tableaux éclairée par un plafond vitré, et de petites salles annexes pour cours de jeunes filles et dépôt divers éclaires sur rue.

Le logement du concierge compris dans la hauteur de 6 mètres 60 aura un rez-de-chaussée et un entresol.

Le bâtiment des classes, à la suite du grand bâtiment sur rue, comporte trois étages largement éclairés sur une cour de 54 mètres 60 sur 7 m. 50 ; un rez-de-chaussée de 6 mètres 25, un premier étage de 4 mètres 75, un deuxième étage de 6 mètres 50.

A droite de ce bâtiment est une galerie vitrée, accolée au mur de l'école primaire, destinée à recevoir les travaux reconnaissances des élèves et le dépôt des modèles, d'autre part la monte charge placée au centre de cette galerie. — (Voir le plan pour les parties excavées).

Surface des bâtiments et cours

2 étages. — I. Surface du bâtiment sur rue.

1re partie. — Galerie d'entrée, concierge et salle de commission 24 m. sur 6 m. 50. 156 m2 00

2e partie. — Bâtiment principal dans lequel est établi la grande salle d'exposition au premier étage, 24 m. sur 11 mètres. 264 m2 00

3 étages. — II. Bâtiment des classes, 80 mètres sur 10 mètres 50. 630 m2 00

4 étage ouvert. — 1° Salle de moulage (aquarium) au rez-de-chaussée avec cave pour dépôt de la terre et de plâtre. 20 m2 00

3 étages. — 2° Pavillons pour cabinets des professeurs dans le premier étage, cours accolés à l'escalier, 5 m 50 sur 4 m. 40. 24 m. 50

cens du fond, aux 3 étages 5 m. 50 sur 4 m. 40. 24 m. 50 — 49 m2 00

Surface des bâtiments, à plusieurs étages. 1099 m2 00

Construction

La façade sur rue et celle latérale du bâtiment principal seront construites.

(Suit le détail de la construction et des matériaux à employer et le tableau comparatif des surfaces des différents cours dans les écoles actuelles et dans les écoles projetées.

Après quoi M. le Rapporteur s'exprime ainsi :

Vous voyez que les nouvelles écoles, largement aménagées, pourvues d'espace et de lumière, pourront recevoir plus du double des élèves qui fréquentent les écoles actuelles ; vous remarquerez aussi, Messieurs, que cet enseignement réservé jusqu'à présent exclusivement aux garçons, pourra, dans l'avenir, être donné aux jeunes filles.

Mais

Le projet qui nous est présenté est magnifique. Malheureusement il n'est pas de pas pas sur l'hotel de 375,000 francs, sans compter le mobilier et le chauffage, ni les appareils d'éclairage, que nous trouvons au bas de devis, n'a pas été sans donner qu'à Roubaix a autre enthousiasme.

Nous avons même en quelque pense à nous en remettre, car nous avons fait porter les devis par M. Leroux. L'honorable architecte nous a fait part, qu'en supprimant le bâtiment sur rue, en diminuant les salles de classes, en reportant la salle de cours pour les jeunes filles au deuxième étage, la salle de commission dans le grand bâtiment, la réposition des studes récompensées et le concierge dans un petit bâtiment sous le logement des instituteurs, en adoptant du fondre primaire vitrée, qu'on remplacerait en outre le fer et le chêne par du sapin, le plâtre par du mortier et en supprimant les bordures, on en met en étriquant l'œuvre d'une part et la dépense de l'autre, on arriverait à réaliser une économie de 68,725 francs.

C'est considérable. Mais votre commission, après avoir hésité, a estimé que, pour une œuvre destinée à durer, certaines économies n'étaient pas permises, et qu'il était préférable de faire grand du premier coup et de prévoir l'avenir. Dans trente ans, quand l'emprunt dont il est question aura été amorti, les habitants de Tourcoing se féliciteront de ce que nous aurons fait assez vaste et assez solide pour leur éviter de longtemps, soit des agrandissements, soit des réparations.

Votre Commission n'est donc ralliée, après avoir tout pesé, au projet qui vous a été exposé plus haut et dont le devis estimatif s'élève à un total de 375,014 francs 21.

Cependant elle a apporté au projet une modification de détail dont voici l'exposé :

La rue de Gand, dans l'imprimerie et qui sera traversée incessamment par un tramway électrique, est très étroite à l'endroit où s'élèveront les écoles projetées. L'alignement dont elle est frappée l'élargit bien à cet endroit de 1m. 70 : mais sur une observation judicieuse qui lui fut faite par M. Senelar, adjoint, la Commission décida :

1° De reculer le bâtiment de façade de l'école de deux mètres. 2° La disposition de l'école à la porte d'entrée de l'école de filles voisine, une ligne droite allant traver le jardin des instituteurs, dont la partie en dehors de cette ligne serait abandonnée à la voie publique.

Cette mesure aurait pour effet d'élargir considérablement la rue de Gand à son entrée et de la porter en face des Écoles Académiques à une largeur, assurément très suffisante, de douze mètres.

La longueur des bâtiments des écoles serait, si vous accepiez favorablement cette proposition, à diminuer de quelques mètres. Cela ne leur nuirait pas et permettrait de réaliser quelques économies.

Comme conclusion du présent rapport, j'ai l'honneur, au nom de la Commission des Finances et de la Commission des Travaux, de vous proposer, Messieurs, la délibération suivante :

Suit le texte de la délibération approbative.

M. le Maire fait une communication au Conseil d'une longue correspondance échangée par le Maire avec M. Marius Vinchon, inspecteur des Beaux-Arts à propos d'un passage contenu dans un rapport de cet *inspecteur* et comportant une critique assez sérieuse sur le fonctionnement de nos écoles académiques.

Le maire approuve pleinement la lettre du Maire.

M. Glorieux. — J'avais proposé d'affecter le terrain rue de Gand à la construction du tribunal correctionnel alléguant qu'on ne serait pas gêné de trouver du côté de la Malcesne un terrain très propice pour y construire les écoles académiques.

M. Glorieux rappelle le vœu déposé l'année *dernière le 29 mai 1896, concernant la réalisation* de divers grands projets de travaux.

Nous sommes en décembre 1896, les travaux de l'Hôtel-de-Ville ne sont pas commencés, le tribunal de commerce, rien de décidé, pas d'avant-projet d'emprunt, etc.

Après cette constatation, M. Glorieux fait une critique du projet de construction des écoles académiques tel qu'il a été présenté. La difficulté de trouver un terrain tel que la dévis s'élève à 372,000 fr., ce qui est énorme. Les formalités pour un emprunt ne seraient pas remplies avant un an. *Dès lors on a le temps d'étudier un projet* plus en rapport avec l'importance des Écoles académiques sur un terrain à la Malcesne.

D'un autre côté vous avez une somme disponible de 183,000 fr., avec laquelle vous pouvez commencer la construction du tribunal de commerce.

Pour 200,000 fr. dit M. Glorieux, on n'est pas gêné de construire une école de dessin.

M. le maire dit qu'il répondra d'une manière générale à certaines critiques de M. Glorieux, *qui tendent à reprocher ce qu'on a rien fait.*

Le Conseil municipal a au contraire beaucoup fait. Les plans d'achèvement de l'Hôtel-de-Ville ont été adoptés et soumis à l'approbation de l'autorité supérieure. Les travaux de la salle des fêtes de ceinture est soumise à une étude très sérieuse, pour le cimetière on n'est plus qu'une question de temps. Il en est de même des bains.

Le système ensemble proconiser M. Glorieux consisterait à remanier le lendemain ce qu'on a fait la veille.

M. Glorieux a, il y a 18 mois, approuvé sans *aucune restriction les plans pour la construction* des écoles sur le terrain rue de Gand, vous êtes en contradiction avec vous-même.

M. Glorieux. — Je vous ai en effet les plans ; mais si aujourd'hui il apparaît qu'on peut réaliser une économie considérable, j'ai le devoir de le signaler.

M. Masure. — M. Glorieux s'est déclaré partisan des écoles académiques.

Je lui en suis très reconnaissant.

Mais il a critiqué le choix du terrain concernant notamment la lumière. Or, nous sommes au contraire a cet égard dans la situation la meilleure. Le jour, pour qu'il soit bon pour le dessin, doit venir du nord. C'est précisément cette exposition que nous possédons. Pour les autres cours, les expositions sont également des plus favorables.

M. Glorieux a ensuite critiqué le devis de la construction. Le prix est élevé, mais nous avons voulu faire une école qui soit solide et que nous puissions léguer à nos successeurs.

M. Muller, rapporteur se demande sur quelle appréciation se base M. Glorieux pour dire qu'on peut édifier l'école pour 200,000 fr. sur un autre terrain et pourquoi on attire sur cet objet de M. le *page d'instruction : M. Gobert rentre aujourd'hui et va reprendre l'information.*

BRULÉ-MAISON.

Nouvelles à la Main

Au dîner de Noël, le jeune Mimile, profitant d'un instant de silence :

— Dis donc, papa, ... le foie que t'as dans les bottes... que maman dit que c'est pour ça qu'elle t'invite... c'est y le petit Noël qui te l'a mis ?

BRULÉ-MAISON.

SPECTACLES & CONCERTS

Association des anciens élèves de l'Institut Turgot. — Une soirée hachique a eu lieu lundi soir dans la salle des fêtes du Conservatoire, entre les membres de l'Association amicale des anciens élèves de l'Institut Turgot.

Comme le recommandait l'invitation chacun avait apporté avec lui une provision de bonne humeur, aussi les soirées a-t-elle été très animées.

Tour à tour des monologues de l'Association ont chanté et dit des monologues comiques qui ont contribué à faire de cette soirée une charmante fête de famille, qui a pour nous dire elle qu'un long éclat de rire.

Programmes des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre (Hippodrome) — Jeudi 30 décembre 1897 (Bureau à 7 heures 1/2 ; Rideau à 8 h. — Spectacle extraordinaire.

MANON

Opéra en 5 actes et 6 tableaux, paroles de Meilhac et Gille, musique de J. Massenet.

Au 3e acte : Manon, rôle par Mme Heuscaert, dans par les dames coryphées et du ballet.

Orchestre sous la direction de M. de la Pasale.

Prix des places : Loges et Fauteuils, 6 fr. — Pourtours, 2 fr. 50 — Iras Galeries, 1 fr. 75 — Des Galeries, 0 fr. 60. — Pour la location s'adresser chez M. Jules Stoclet, rue de la Gare.

PETITE CORRESPONDANCE

Un lecteur hollandais, Roubaix : Les dès de chemin de fer, comme vous savez et, dans le cas que vous nous connaître, font gagner eux qui les ont. — *A. D., Roubaix :* Aller voir un notaire et faire rédiger une sommation respectueuse aux parents. Un mois après l'acte le mariage pourra avoir lieu. — *J. M., Lycée-Tourcoing :* Oui, nous ferons placer, mais après les vacances. — *M. C., à Lille :* Il y a un train à 11 heures 30 ou 40. — *H. D., à V. :* Cela dépend de la nature des travaux à exécuter. Un architecte seul peut se prononcer en connaissance de cause.

LE FACTEUR.

Etat-Civil de Roubaix

Du 28 Décembre

Naissances. — Edouard Fauvre, rue de l'Omnibus, impasse Lamartine, 17 — Alice Haulot, rue de Lannoy, 189 — René Castelain, rue Voltaire, 193 — Marguerite Rik, rue d'Espagne, pour Verzwel, 1 — Yvonne Quesnesson, rue de la Chapelle-Carrette, 45 — Albert Catteire, rue Meyerbeer, cour Mullier, 13 — Germaine Gilbertas, rue des Récollets, cour Pollet, 17 — Adrienne Lefebvre, rue de Lannoy, fort Desurpre, 66 — Agnès Vandenbe, rue de l'Alma, 213 — Gabrielle Clorex, rue Jacquard, 20.

Décès. — Adéline Pilon, 25 ans, rue Archimède, 140 — Marie Dupuis, 2 mois, rue de Mouveaux, 71 — Louis Raux, 76 ans, Hospice Civil.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 28 Décembre

Naissances. — Charles Mattou, rue du Hallot — Hélène Delobelle, rue de Cronstadt — Noël Franchomme, rue de la Fin-de-la-Guerre — Jean Dhalluin, rue Chevreul — Germaine Saelens, rue Cavier — Ernest Desurmont, rue du Beau-Laurier.

Décès. — Maria Gorzellis, 13 ans, sans profession, rue d'Amiens, 14.

Etat-Civil de Croix

Du 20 au 26 décembre

Naissances. — Arthur Damortier, Grande-Rue, *cour Pierronne.* — Georges Vancoppenolle, rue Clouzel, 23 — Joséphine Crombecque, rue Paul-Bert. — Alfred Wimpelin, rue du Wasquehal — Victor Delacourt, Grande-Rue, cour du Pavillon-Chinois, 15.

Publication de mariage. — Entre : Achille Bourgois, 22 ans, monteur de jacquards et Julie Planquette, 20 ans, tisserande.

Mariages. — Entre : Auguste Leconte, 24 ans, garçon de magasin et Helena Baudry, 24 ans, emballeuse — Charles Rissolin, 26 ans, charretier et Marie Wibaille, 21 ans, couseuse.

Décès. — Clara Willem, 1 mois, rue du Boulevard — Rogra, présumés sans vie, place Saint-Pierre — Jules Veldman, 6 mois, rue de Mulhouse, 24.

VOL AVEC EFFRACTION

Avenue de l'Hippodrome

Profitant de l'absence du propriétaire qui habite l'hiver rue St-Etienne 15, des malfaiteurs ont pénétré avec escalade et effraction à la *Villa Marguerite* avenue de l'Hippodrome occupée par M. Edouard Belleval.

Ils ont enlevé vingt bouteilles de vieux vin et ont saccagé de fond en comble tous les tiroirs. Une enquête est ouverte. On se demande si ce ne sont pas les mêmes voleurs qui ont dévalisé l'épicerie de Mme Hugg, rue de l'Abbé-Desplanques, à Lambersart, enlevant une certaine quantité de conserbiles.

La casquette mystérieuse

Mme Dessaint, demeurant à Hellemmes, a pu mettre un nom sur la casquette trouvée près d'un puits à Moulins-Lille, rue de Haval, mais, hélas ! si la casquette est retrouvée son propriétaire, M. Louis Dessaint, ne l'est pas.

Il est disparu depuis le 15 décembre dernier. Une enquête est ouverte.

LE NORD

La Madeleine. — Un Lamice-Terrient lillois avait tait fourir, la nuit précédente, le bruit — que nous avons enregistré sous la toutes réserves — qu'une rixe très grave avait produite à La Madeleine, quelque jeune personne avait été tuée et une autre grièvement blessée.

Ce prétendu drame se réduit à un échange de horions entre quelques personnes ayant, dans un banquet, portion fêté le Saint-Landi. La police n'a pas même eu à intervenir.

VALENCIENNES

LE CRIME D'ONNAING

Aux orages tenus par Mme Mascret à la ferme *Froissart (dit le Lion), que nous signalions hier,* la rumeur publique ajoute une charge nouvelle : on dit, en effet, que le tapis qui garnissait l'appartement du jeune garçon a été changé quelques jours après la Ste-Barbe, ce qui permet de supposer que l'autre portait les traces de la lutte qui a dû se produire entre le meurtrier et sa victime, lutte entreprise, ainsi que nous l'avons dit, par Mme Cozin et par Deham, d'Anzin.

Cette question du tapis est aussi délicate à établir que celle des traces de luttes que l'on prétend *avoir été constatées sur le mur*, ce qui expliquerait la présence dans les angles du cabinet de sang (les traces auraient été complètes depuis longtemps en admettant qu'ils eussent existé réellement).

Mais une égratignure à la figure de M. Mascret ne suffit pas été aussi relevée le lendemain du drame ?

Le fils Mascret, soldat à Versailles, s'est présenté, hier au parquet, pour solliciter l'autorisation de voir son père. Il est inutile d'ajouter que cette permission lui a été refusée, l'instruction n'étant pas achevée. Il pourra sans doute, le moment venu, aller au cabinet de M. le

CAFÉ BELLE-VUE, Grande-Place, ROUBAIX

Hôtel-Restaurant (Réorganisation)

Consommations de 1er choix

Se recommande à l'attention de MM. les Voyageurs

A partir du 1er Janvier 1898 : Table d'Hôte à midi 1/2 et à 7 h. 1/2

Dîners et Soupers à 2 fr. 25, comprenant :

1/2 bouteille vin blanc ou rouge, cidre ou bière

Potage, Hors-d'œuvre

2 plats de viande, légumes, desserts, fromage

Chambres confortables — Prix spéciaux pour MM. les Voyageurs.

Café, Hôtel-Restaurant **Belle-Vue**, Grand'Place

ROUBAIX. n.o.

Voulez-vous GUÉRIR VITE ?!!

Prenez les PASTILLES BRONCHEUSES

elles combattent efficacement

Rhumes, Toux, Bronchites

Les Pastilles Broncheuses

Guérissent rapidement

Grippe, Influenza, Maux de gorge

Les Pastilles Broncheuses

ne coûte que **Un Franc** la boîte

Dépositaires principaux : MM. Didry, à Roubaix, rue Notre-Dame, 32 et Delabaere, rue d'Inkermann, 51 — Autres dépositaires : MM. Dubkock, rue de la Lionne ; Leclou et Watteloz, Grande-Place ; Corbeaux et Merlier, rue de Lannoy ; Deleporte, rue du Moulin ; Loger, rue de France.

A Tourcoing : MM. Vanerdrile et Decrême, rue Saint-Jacques ; Pruvost, rue de la Cloche ; Duguerdin, rue d'Anvers ; Delaporte, rue de Tourcoing ; Sarazin, rue de Mouvaux (Blanc-Seau).

A Wattrelos : M. Blanckaert — A Lys : M. Legrand — A Croix : M. Bouchez, pharmacien ; Les grandes pharmacies du Nord de la France.

Patrons et Comptables, qui manquez toujours de temps pour le classement de vos lettres, employez le Classeur « Pratique » supérieur à tous les autres systèmes par sa **Facilité, sa Rapidité et son Economie.** Renseignements à domicile gratuits. — S'adresser, Marcel Dervaux, Lannoy, 11, rue des Boucher à

Exiger les VRAIS PRODUITS ROCHER

Préparés par MM. ROCHER

Tout flacon qui ne porte pas sur l'étiquette l'adresse

112, rue de Turenne, Paris, et COMPTOIRS

AGRICULTURE & COMMERCE

Marchés de Lille du 28 Décembre

Cuite 1er jet (cote offic.) . . . . . 88 (cote com.) 87 . . . . . .

ECCHE — Sucre cassé (cote offic.), 100 . . . . . — En sain 87 (cote offic.), 104.

SETTERAYE disponible. . . .

Marchés de Paris

Du 28 Décembre

FARINES : 12 marques — Tendance baisse

	Cpt.	Coul.		Cpt.	Coul.
Décembre	60.75	60.65	4 premiers	61.25	60.65
Janvier	61.15	61.05	4 de Mars	60.50	60.40

MARQUE CORBEIL (cotisure) 68 . . . .

BLÉS. — Tendance baisse

Décembre	29.30	29.30	4 premiers	29.50	29.50
Janvier	29.35	29.15	4 de Mars	28.70	28.60

SEIGLE. — Tendance calme

Décembre	18.40	18.40	4 premiers	18.20	18.20
Janvier	18.40	18.40	4 de Mai	18.15	18.15

AVOINE. — Tendance calme

Décembre	18.50	18.40	4 premiers	18.90	18.85
Janvier	18.45	18.45	4 de Mars	19.15	19.10

HUILE DE LIN. — Tendance calme

Décembre	37.—	37.—	4 premiers	37.50	37.50
Janvier	37.—	37.—	4 de Mai	36.50	36.50

HUILE DE COLZA. — Tendance lourde

Décembre	56.75	56.75	4 premiers	56.50	56.50
Janvier	57.—	57.—	4 de Mai	56.75	56.50

SUCRES BLANCS. — Tendance baisse

	Pr. cont.	Ouverture	Clôture
Décembre	32.62	32.50	32.12
Janvier	32.87	32.62	32.37
4 premiers	32.12	32.—	32.62
4 de Mars	33.50	33.37	33.—
ROUX 88	30.75		29.75
RAFFINÉS	105.—		101.50

ALCOOLS. — Tendance lourde

	Pr. cont.	Ouvert.	Clôture
Décembre	42.87	42.87	42.87
Janvier	43.62	43.—	43.—
4 premiers	43.—	43.—	43.—
4 classes	43.—	42.75	42.75

DISPONIBLE (cote officielle) 43.25

LE HAVRE, le 28 décembre 1897

	COTONS		LAINES		CAFÉS	
	10 b. fil		9 b. 34		tonneaux	
Décembre 1897	36.75		115.—		40.50	
Janvier 1898	36.75		115.—		40.50	
Février	36.87		115.—		40.50	
Mars	37.—		115.—		40.50	
Avril	37.12		115.—		41.—	
Mai	37.25		115.—		41.—	
Juin	37.37		115.—		41.25	
Juillet	37.50		115.—		41.50	
Août	37.62		115.—		41.50	
Septembre	37.75		115.—		41.75	
Octobre	36.87		115.—		41.75	
Novembre	38.—		115.—		41.—	
Tendance	soutenue		soutenue		calme	

FINANCES

Paris, le 28 décembre 1897.

Le marché, sous l'influence des nouvelles de Chine, a été lourd pendant presque toute la séance et ce n'est qu'à la fin qu'il se relève assez vivement pour rattraper à peu près les cours de la dernière clôture.

La 3 0/0 est à 103.10.

La 3 1/2 0/0 à 106.85.

Les établissements de crédit font preuve de bonne tenue.

Le Crédit Foncier à 656.

Le Comptoir National d'Escompte à 586.

Le Crédit Lyonnais à 800.

La Société Générale, très ferme à 533 fr.

Bec Auer 810.

Pas de nouvelle sur l'action d'Héracléa qui se maintient à 618 fr. avec marge de nouvelle plus value lorsque les résultats de l'exploitation de ses riches gisements houillers seront connus.

Demandes toujours nombreuses sur l'action l'Incroyable, qui se tient à peu près au cours actuel de 195 fr. à celui de 200 fr.

L'obligation de la Compagnie auxiliaire des Chemins de fer à 175 fr. demeure ferme, et les intérêt de 10 0/0 garanti par son matériel de plus de 3 500 wagons et par les voies terrains en sont insaisissables saisies.

Bon courant de transactions sur l'obligation Salonique-Constantinople à 280 fr. et sur l'obligation Suivra-Cazaubon-Eauze à 275 fr.

Nos Chemins de fer varient peu malgré quelques réalisations de fin de mois.

BOURSE DE LILLE

Du 28 décembre

Emprunts (rilles et départements)

Lille 1880 (abl. 500). 509.

Actions, Banques et diversés

Gaz de Walemmes (a. 125) p. 460.

Obligations diverses

Industries textiles, Léon Allart et Cie, 500 francs, 507 fr. 50

Chemins de fer (actions)

Alba (c. 500 t. p.) 1125, 1130 — Aincourt et Gisors (c. 500 t. p.) (parts), p. 355 — Bethune (Bully-Grenay) (c. 500 t. p.) 1880 — Courrières, 1850 — Douchy, 980 — Escarpelle (Gas anon. art. 100 t. p.) 1000, 1005 — Lens, 1110 — Liegnylez-Aire (Ge anon. 500 t. p.) 600 — Mourchin (c. 100 t. p.) p., 1690 — Ostricourt (a. 500 t. p.) n.-488.

BOURSE DE PARIS

3 0/0 cpt.	103 05	V. Paris 1855-99	.....
terme	103 05	» 1865	576 25
3 0/0 amort.	102 50	» 1869	405 —
terme	102.50	» 1871	419 50
3 1/2 1894 cpt.	106 70	V. Paris 71 1/4 1119	.....
terme	106 85	» 1875	680 —
Banque de France	3900 —	» 1876	677 50
Banque de Paris	1265 —	» 5 0/0 85	466 —
Comp. d'Escom.	585 —	» 1/4 1886	102 —
Crédit Foncier	657 —	» 1892	323 —
Crédit industriel	564 —	» 1/4 1891	101 25
Crédit Lyonnais	798 —	Ville Marseille	300 50
Société Générale	533 —	Ville Bordeaux	320 —
Suez	4079 —	Ville Lille 1880	127 50
Paris-L.-Méditt	1825 —	» 1892	515 —
Midi	1420 —	Ville Paris	608 25
Nord	1054 —	Ville de Lyon	501 50
Orléans	1055 —	Rouanet-Toure.	.....
Ouest	1200 —	Tonneaux 1871	513 50
Est Algérien	725 —	1883	476 —
Gaz Parisien	1140 —	» 5 0/0 1885	502 —
Omnibus Paris	1630 —	» 1888	505 —
Suez	2812 —	» 1895	492 25
Commanit. 1893	1099 —	Commanit. 1893	492 50
Dynamite	.....	» int. result	.....
Egypte 3 1/2	448 —	» 1880	502 50
Autriche 4 0/0	103 75	» 1881	502 50
Hongrois 4 0/0	103 85	» 1892	505 —
Espag. ext. 4 0/0	61.30	Bang. hypothec	650 —
Portugais 3 0/0	26 —	» 1887	502 —
Italien 5 0/0	96 —	Nord 3 0/0 Ann.	408 —
Turc série D.	21 90	» Nouv.	402 —
Banq. Ottom.	473 —	Nord 2.50 %	357 —
Banq. Ottomane	650 —	P.-L.-M. anc.	894 50
Nord d'Espagne	80 —	» nouv.	892 50
Fives-Lille	830 —	Orléans. anc.	865 —
Les Chargeurs réunis	790 —	» 1884	490 —
	1519 —	» 1886	490 —
		» nouv.	481 —
		Ouest anc.	850 —
		» nouv.	482 —
		Est anc.	483 —
		» nouv.	481 —
		Ardennes anc.	483 —
		Panama (bons a	.....
		Panama	139 —
		Panama 210 L.	555 —
		Congo (Lots)	91 50

IMPRIMERIE DESRAIN ET Cie, RUE NATIONALE, 84 LILLE.

Le gérant : E. GUILBAUD.

Prets manifestes du Conseil municipal sera transcrite au registre des délibérations.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Commissaires répartiteurs

M. le maire dit qu'il est heureux de faire confiance au Conseil que MM. Dervaux-Weitzel, Dupouchonlet et Leplat consentent à accepter à nouveau les fonctions de répartiteurs.

On passe au vote pour la désignation des candidats à soumettre à l'agrément de M. le Préfet.

Sont désignés :

Candidats répartiteurs titulaires résidants. — MM. Auguste Ducoulombier, François Sénéclar, Charles Lepel, Louis Cruque, Théry-Rason, Henri Vienne.

Non résidants. — MM. Pierre Delesalle, à Wasquehal; Pierre Crepel, à Mouvaux; Leroux-Hellin, à Roncq; François Lacouture, à Marcq.

Candidats répartiteurs suppléants. — Résidants : MM. Dewane-Wetzel, Louis Diéval, Adolphe Vanierverbert, Pierre Montagne, Jean-Louis Jubaru, Louis Grau.

Non résidants : MM. Xavier Bataille à Mouvaux, Maurice-Cau à Neuville. Henri Delcourt à Bondues, Jules Bonte à Croix, Georges à Roncq.

Chemins vicinaux

Le Conseil vote le budget spécial d'entretien des chemins vicinaux pour 1898.

Sapeurs-pompiers

L'engagement pour le corps des sapeurs-pompiers arrivant à expiration le 1er avril prochain, il importe de nommer une Commission spéciale chargée de préparer le cahier des charges, d'indicier les mesures pour la réorganisation.

La nomination de la commission aura lieu à la prochaine séance.

Indemnité pour emprise de terrain

Une somme de 1 937 fr. 46 cent. est due à Mme veuve Mulier-Eloy pour emprise de 310 mètres de terrain par suite de mise à l'alignement au Halot. Le Conseil vote une somme de 37 fr. représentant l'insuffisance du crédit inscrit pour cet objet.

Octroi

Le Conseil homologue le cahier des charges pour les fournitures du chauffage nécessaires aux employés de l'octroi pendant les années 1898, 1899 et 1900.

Fourneaux économiques

Un premier crédit de 3,000 fr. est voté pour la prochaine réouverture des fourneaux économiques.

Pétition

Une pétition des habitants du Brun-Pain et de la Fin-de-la-Guerre a été adressée, demandant l'érection de l'Église Sainte-Anne en chapelle de secours.

Renvoi à la commission compétente.

Budget des hospices pour 1898

Rapport de la Commission des Finances par M. Victor Plamont.

Messieurs,

La Commission des Finances a examiné les propositions budgétaires faites par la Commission Administrative des Hospices pour l'année 1898.

Elles s'élèvent en dépenses à la somme de 343,996 fr. 65 nécessitant établir l'équilibre en recettes une subvention de la ville de 295 762,78 en augmentation de 17,165.55 sur celle allouée pour 1897.

D'après le rapport adressé le 2 décembre courant par M. le Maire par la Commission administrative cette majoration est due :

1° A l'élévation du prix des farines ;

2° A l'accroissement du nombre des hospitalisés, (10 vieillards et incurables admis en plus l'an dernier après le décès exprimé, sur la demande du Président, par le Conseil municipal, et 30 vieillards reçus aux vieux ménages dans l'intérêt, et sur la plus grande part le budget dernier que pendant six mois.

3° A l'augmentation des pensions à domicile qui, prévues au budget de 1897 pour une somme de 4000 fr. ont été doublées par l'inscription de pareille somme au budget supplémentaire. La mesure de venir en aide à des vieillards incurables et vieux ménages auxquels la Commission administrative des Hospices ne peut donner asile, faute de place, et qui, du reste, coûtent ainsi bien moins cher que ceux hospitalisés, a obligé la Commission Administrative à porter le crédit des pensions à domicile à 12 000 francs.

En conséquence de quoi qui vient d'être dit, votre Commission des finances vous propose, Messieurs, de donner un avis favorable à l'approbation du budget des Hospices pour 1898.

Le Conseil adopte les conclusions du rapport qui précède.

Écoles académiques de dessin et d'architecture

M. Félix Muller, au nom des commissions réunies des grands travaux et des finances dépose le rapport sur le projet de construction des bâtiments à ériger rue de Gand, sur le terrain appelé rue de la ville, et destinés à abriter les écoles académiques de dessin et d'architecture.

Voici en ce qui concerne la description de l'édifice projeté, communal s'exprime M. l'architecte *communal* :

Le projet que nous proposons est étudié sur un terrain en rue de Gand, de forme rectangulaire, ayant 78 mètres 50 de profondeur sur 24 mètres de largeur (moyennes).

Les bâtiments se composent : en façade sur rue d'un bâtiment principal avec annexes dans lesquelles sont installés à droite le concierge, à gauche la salle de Commission, au centre une gal